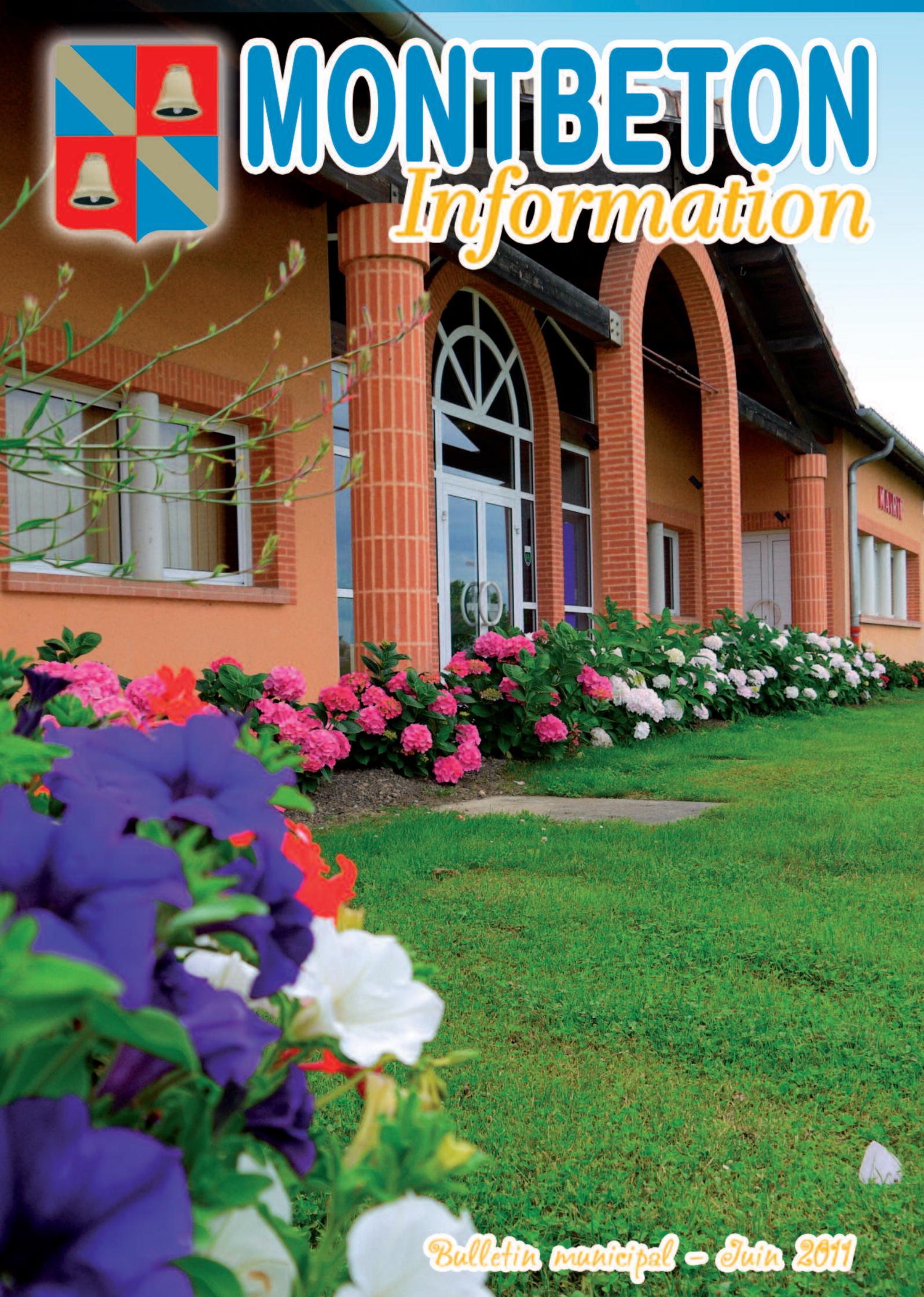




MONTBÉTOU

Information



Bulletin municipal - Juin 2011

SOMMAIRE

Edito du maire	2
Budget	3
Vie Municipale	4
Travaux, Réalisations, Projets	6
Montbeton au quotidien	9
Cadre de vie & environnement	12
Institutions	16
Prévention sécurité	17
École	21
Festivités/animations, manifestations	24
Les associations	32
Communauté d'agglomération	37
Témoignages	39
Commerces et Artisans	40
Rétrospective	41

Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
Fax 05 63 30 01 24
www.ville-montbeton.fr
mairie-montbeton@info82.com

Directeur de la publication :
Michel WEILL

Rédaction et maquette :
Commission communication

Photos :
Maurice GUILLOCHON
Jean-Marc ETIENNE

Dépôt légal : En cours

Impression :
Europrint 82 - Montech

EDITO DU MAIRE



Chers Montbetonnaises,
Chers Montbetonnais,
Chers Amis,

Nous voilà arrivés à mi-mandat, l'occasion de faire le point sur les réalisations achevées, en cours ou à venir.

Fidèles à nos engagements, nous avons réalisé la plupart des projets annoncés lors des dernières élections municipales.

La journée du 7 mai nous a permis d'inaugurer les principales installations réalisées depuis le début du mandat.

Nos différents partenaires, Etat, Région, Conseil Général, Communauté d'Agglomération, Agence de l'Eau ont pu constater que les aides étaient bien utilisées.

La visite a commencé à la station d'épuration et a permis de découvrir un projet innovant avec un procédé solaire de séchage de boues.

Lors de la visite suivante nous avons présenté les installations réalisées dans le cadre d'un contrat triennal signé avec le Conseil Général : terrain multi sports, clôture du stade, agrandissement des ateliers municipaux, travaux dans le groupe scolaire.

Nous avons terminé cette manifestation par la visite de la maison de retraite, la « résidence Pagomal » qui a ouvert ses portes au mois d'octobre dernier. Toutes les personnes présentes, environ 450, ont pu constater la qualité des installations et des services mis à la disposition des résidents.

Dans la seconde partie de notre mandat, nous allons continuer à améliorer nos infrastructures, avec en particulier la réhabilitation du foyer Jean Bourdette et de ses abords. La réflexion et les études ont déjà commencées et comme convenu vous serez associés à chaque phase du projet.

Cette année encore, notre village bénéficie d'un magnifique fleurissement, sachons le préserver.

L'été est là avec ses fêtes et animations diverses, alors je vous invite à participer aux activités et à profiter pleinement de la période estivale.

Amicalement,
Michel Weill
Maire de Montbeton

BUDGET

Comptes 2010 :

Le 31 mars 2011 le Conseil Municipal a approuvé les comptes administratifs et les comptes de gestion relatifs à l'exercice 2010 concernant le budget communal, le budget cantine et le budget assainissement.

Le compte administratif du budget communal fait apparaître, en fonctionnement, les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT DÉPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
Charges à caractère général	345 193 €	Impôts et taxes	483 803 €
Charges de personnel	619 902 €	Dotations	541 892 €
Charges de gestion courante	178 686 €	Produit des services	178 565 €
Charges financières	31 069 €	Revenus immeubles	38 897 €
Autre	7 565 €	Produit exceptionnel	125 898 €
Total dépenses réelles	1 182 415 €	Total recettes réelles	1 369 055 €
		Excédent 2009	622 839 €

En investissement, les dépenses se sont élevées à 297 017 €

Dépenses courantes de fonctionnement 2010
1 182 415 €

Recettes courantes de fonctionnement 2010
1 369 055 €

Budgets primitifs 2011 :

Les projets de budgets primitifs établis par la commission des finances ont été votés à l'unanimité lors de la séance du 21/04/2011.

L'excédent de fonctionnement du budget communal a été affecté pour 400 000 € à l'investissement 2011 et le reliquat 405 104 € au fonctionnement.

Les budgets s'équilibrent comme suit :

Budget communal		Budget assainissement	
Section de fonctionnement	2 035 211 €	Section d'exploitation	409 711 €
Section d'investissement	971 646 €	Section d'investissement	793 321 €

Fiscalité 2011 :

Le conseil a également adopté la proposition faite d'accroître les taux d'imposition des taxes d'habitation et foncières de 2% permettant à la commune de compter sur un total de recette fiscale d'environ 454 039 €

Cette hausse indexée sur les chiffres de l'Insee nous permettra de poursuivre les investissements.

Taxes	Taux Commune 2008	Recette 2008	Taux Commune 2009	Recette 2009	Taux Commune 2010	Recette 2010	Taux Commune 2011	Recette prévision. 2011
TH	4,63 %	131 697 €	4,72 %	137 881 €	4,81 %	147 956 €	4,91 %	161 44 €
FB	11,45 %	208 192 €	11,67 %	217 894 €	11,90 %	234 073 €	12,14 %	252 876 €
FNB	95,78 %	34 609 €	97,69 %	35 343 €	99,60 %	36 852 €	101,59 %	39 722 €
Total		374 498 €		391 118 €		418 881 €		454 039 €

VIE MUNICIPALE

■ ■ ■ Réunion Publique et Vœux à la population



Les habitants de Montbeton étaient conviés le 21 janvier 2011 à la présentation des vœux de Mr le Maire et de l'ensemble du Conseil Municipal.

Mr Weill a débuté la réunion publique en remerciant tous les acteurs qui contribuent à l'amélioration et au dynamisme de la commune.

La réunion s'est poursuivie avec un exposé des réalisations effectuées en 2010 : la maison de retraite, la continuité de la réalisation de voies piétonnes, l'extension de l'éclairage public et les aménagements routiers importants. L'école

maternelle et primaire ont fait l'objet de nombreux aménagements. La restauration scolaire a instauré deux services à la satisfaction des enfants. La rénovation et l'entretien des bâtiments communaux ainsi que la mise en service du columbarium au cimetière sont dans la continuité des investissements promis par l'équipe municipale.

L'embellissement du village a été récompensé par la 3^{ème} place au concours des Villages Fleuris. Un effort tout particulier, apprécié par de nombreux montbetonnais, a porté sur les illuminations de Noël.

Danielle Bedos, 1^{ère} adjointe, a détaillé toute la partie financière et budgétaire de la gestion communale.

Elle a présenté le fonctionnement de la nouvelle maison de retraite et précisé que l'effectif de résidents était atteint.

Les projets 2011 nombreux et variés ont été détaillés et reflètent l'engagement de la Municipalité à poursuivre son action sur le même rythme.

L'ensemble des sujets abordés a été illustré et agrémenté par un diaporama préparé par la commission communication. Chacun a ainsi pu mesurer le travail engagé durant l'année écoulée.

A l'issue de la présentation chacun était invité à poursuivre la discussion autour de la traditionnelle coque et du verre de l'amitié.

■ ■ ■ Vœux au personnel municipal

Mr le Maire, les élus, les employés municipaux en activité et retraités étaient réunis le 11 décembre 2010 pour les traditionnels vœux. Cette soirée est l'occasion de réunir ceux qui sont ou ont été par le passé au service de la commune.

Michel Weill a insisté sur le travail accompli avec un village propre, embelli grâce au fleurissement et aux illuminations de Noël. Des remerciements ont également été adressés au personnel des écoles qui contribue au bon fonctionnement de celles-ci. L'implication du personnel administratif a été également soulignée.

La bonne marche de la commune est possible grâce aux compétences et aux qualités professionnelles de chaque collaborateur.



VIE MUNICIPALE

■ ■ ■ Vœux aux associations

Mr le Maire et les membres du conseil municipal ont eu le plaisir de recevoir les acteurs associatifs du village le 2 février 2011 à l'occasion des Vœux aux Associations.

Un moment particulier qui permet de remercier les 32 associations et leurs bénévoles pour leur engagement, leur dévouement et leur dynamisme au service de l'animation du Village.

La richesse et la diversité du tissu associatif est représenté dans le sport, la culture et bien d'autres domaines... !

L'ensemble des associations a remercié la municipalité pour la mise à disposition des équipements, des salles et de leur entretien. Remerciements adressés également aux employés municipaux pour leur aide à l'installation du matériel prêté par la Mairie.

L'équipe municipale souhaite de son côté améliorer la gestion des réservations pour l'utilisation des salles afin que chaque association cohabite et partage harmonieusement celles-ci.

L'aménagement et la réfection de nouveaux locaux à usage des associations sont en cours. Mr le Maire et les élus de la Commission

Culture Sport et Animation ont également annoncé que la « Journée des Associations » serait relancée en 2012. La date, le contenu et le déroulement sera discuté et défini en concertation avec les associations.

A l'issue de la réunion les représentants des associations et élus ont poursuivi leurs échanges autour d'une coque et du verre de l'amitié.



■ ■ ■ C.C.A.S.



Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est le relais local pour la mise en application des politiques sociales nationales, départementales et communales. Il est administré par un conseil d'administration, présidé par le maire, qui comprend notamment des personnes qualifiées dans le secteur social (représentants d'association). Il

participe à la mise en œuvre de l'action sociale sur la Commune en collaboration avec les différentes institutions. Il aide à la constitution de dossiers déposés par nos administrés.

Il a été porteur du projet de construction de la Résidence « Pagomal », EHPAD (Etablissement pour l'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes de Montbeton). Depuis l'exercice 2004 jusqu'à 2011 inclus, le C.C.A.S. de Montbeton a payé les travaux de construction de l'EHPAD « Résidence Pagomal » de Montbeton ainsi que les dépenses liées à l'équipement (mobilier, matériel médical...).

Les travaux ont été financés par l'emprunt avec un différé de remboursement d'environ deux ans et une subvention en annuités du Conseil Général de Tarn-et-Garonne de 305.000 euros.

TRAVAUX, RÉALISATIONS, PROJETS

Les travaux de voirie

Les travaux continuent bon train sur la commune comme l'équipe communale en avait pris l'engagement lors de l'élection municipale en 2008.

Ainsi ont été réalisés le curage des fossés et le renforcement des berges avec la plantation d'arbustes pour consolider les talus (chemin de la Garenne Basse), le goudronnage de chaussées avec leur renforcement par des poutres de rive (chemin de Montagne), la mise en place de tapis d'enrobé sur le chemin de Montagne, le chemin de Boutuguet, la rue des Carretals.

Un point essentiel pour les élus est la poursuite du développement de la sécurité des déplacements. Depuis le début de l'année 2011 plus de 2 kms de voies piétonnes ont été créés dans le chemin de Montagne et la rue des Carretals. Avant la fin 2011 ces deux voies seront équipées de l'éclairage public.

D'autres voies piétonnes seront créées d'ici le début de l'année 2012.

Les chemins de la Baraque et des Miquelles ont été renforcés par la mise en place de mâchefer fortement compacté sur une épaisseur de 40 cm. Celui ci a été recouvert par une couche de castine 0/20 également compactée.

Nous terminerons par nos remerciements aux services du Conseil General pour les travaux de sécurisation dans la côte du Touron avec la mise en place de « trois tourne à gauche ». Ceux-ci ont permis de protéger les usagers au niveau des carrefours de la route départementale et des chemins de Bois Vieux et de l'Evêque.



chemin de la Baraque



chemin de la Garenne Basse



Chemin de Montagne



chemin des Miquelles



rue des Carretals



côte du Touron

TRAVAUX, RÉALISATIONS, PROJETS

■ ■ ■ Les travaux d'équipement et d'entretien

Le stade situé à côté du foyer Jean Bourdette vient d'être équipé d'un éclairage qui permettra les activités sportives en nocturne.

A l'ancienne mairie, rue du 19 mars 1962, des travaux de réhabilitation ont été entrepris pour créer deux salles de réunion à l'usage des associations.

Une extension du bâtiment des ateliers municipaux a été réalisée. Elle permet d'accueillir des vestiaires pour le personnel ainsi qu'un bureau et un magasin au premier niveau.

L'équipement de l'école maternelle continue avec la création d'une piste cyclable, la pose de sols souples autour des jeux et l'édification d'un chalet pour ranger le matériel.

Des pénétrations d'eau dans la médiathèque ont conduit à la réfection totale de l'isolation et de l'étanchéité de la toiture.



TRAVAUX, RÉALISATIONS, PROJETS

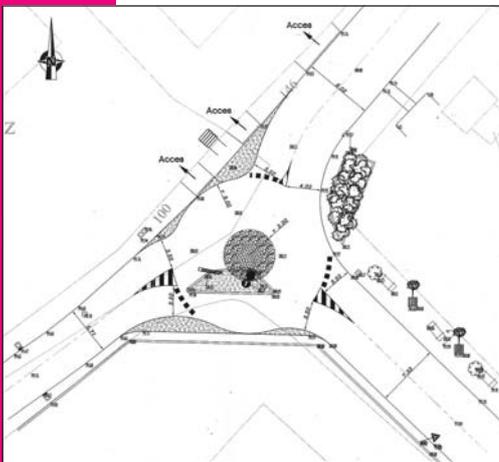
Travaux de voirie

Route de Verlhaget

Un chantier de grande importance est à l'étude.

Il s'agit de la réalisation du réseau d'assainissement collectif de la route de Verlhaget. Compte-tenu de la topographie les études sont assez complexes. Cependant elles devraient être terminées au cours du premier semestre 2011.

Aménagements



Carrefour place alibert, route d'escatalens

Un rond-point va être aménagé dans l'angle de la place Alibert au départ de la route d'Escatalens. Cet aménagement est réalisé par le Grand Montauban Communauté d'Agglomération en coordination avec les services du Conseil Général chargé de la réfection de la chaussée de la route d'Escatalens par la mise en place d'un tapis d'enrobé

qui s'étendra jusqu'au carrefour avec la route de Lavilledieu soit environ 5kms. Cette réhabilitation se terminera par le curage des fossés.

La fin des travaux est prévue pour le mois de septembre 2011. A compter de cette date aucune tranchée ne sera autorisée pendant 10 ans sur cet axe.

Une information du Conseil Général nous laisse entrevoir que les travaux d'aménagement du carrefour de la départementale Montauban-Castelsarrasin avec le chemin de Montagne par la réalisation d'un « tourne à gauche » pourraient voir le jour au premier semestre 2012.

Rénovations



Le deuxième gros chantier à venir concerne la rénovation du foyer Jean Bourdette.

Une première esquisse a été présentée aux élus pour constituer une base de discussion.

La concertation avec les associations a été mise en place pour recueillir leurs observations.

Avant toute décision définitive des présentations et des rencontres avec la population seront organisées.

MONTBETON AU QUOTIDIEN

Internet à la Médiathèque

Depuis le début de l'année, un poste informatique avec accès Internet est à votre disposition à la Médiathèque.

Pendant les mois de juillet et d'août, la Médiathèque prend ses horaires d'été. Elle sera ouverte tous les mercredis de 17h à 19h.

Nous vous rappelons que l'adhésion et le prêt des livres sont gratuits.

Les ouvrages sont renouvelés régulièrement grâce au concours de la Médiathèque Départementale.



Nous remercions toutes les personnes qui par leurs dons nous permettent d'enrichir l'offre mise à la disposition des lectrices et lecteurs.

Numérotation des habitations



Depuis 2004, les habitations de la commune ont toutes été numérotées et des plaques qui correspondent à ces numéros ont été distribuées.

Toutefois, nous avons constaté que de nombreuses personnes ne les ont pas encore récupérées en Mairie ou ne les ont pas mises en place.

Nous vous rappelons donc de bien vouloir installer ces plaques de manière à ce qu'elles soient bien visibles, en les fixant sur votre boîte aux lettres ou sur un pilier de clôture par exemple.

Pour les maisons neuves, nous vous adresserons un courrier vous invitant à venir retirer la plaque en Mairie lorsqu'elle sera disponible.

Celle-ci est fournie **gratuitement**.

Permanence des élus

Mr le Maire et les élus assurent une permanence le samedi matin de 10h à 12h. Aucun acte administratif ne peut être effectué au cours de cette permanence. Seules les cartes nationales d'identité peuvent être retirées.

Rappel important : les dépôts de demandes d'urbanisme se font uniquement le lundi, le mardi et le mercredi.

Attention soyez vigilants : aucun démarcheur n'est mandaté par la Mairie pour vendre et proposer des produits et des services quels qu'ils soient.

MONTBETON AU QUOTIDIEN

■ ■ ■ Collecte des déchets ménagers

Nous constatons une dérive importante dans la gestion des containers de déchets ménagers par certains usagers. Ces comportements minoritaires nuisent à la vie de la collectivité.

Nous souhaitons rappeler quelques règles élémentaires pour améliorer cette gestion.

Les containers, dès le passage du camion de ramassage, doivent être récupérés et non abandonnés au bord des routes et des chemins. Cela pour deux raisons essentielles :

- La sécurité : un coup de vent et le container se retrouve au milieu de la route avec les conséquences pour la circulation routière.
- L'impact visuel désagréable.



Dans certains cas nous retrouvons des sacs de déchets à même le sol, voire des déchets en vrac. Par ailleurs les déchets de cartons, hors des containers, se retrouvent, au moindre souffle de vent dans la nature et les fossés.

Cela entraîne une charge supplémentaire pour le personnel communal qui doit parcourir le réseau routier de la commune pour récupérer ces déchets.

Deux rappels importants :

- La collecte est effectuée le VENDREDI pour les déchets ménagers (couverture foncée) et le LUNDI pour les produits recyclables (couverture jaune).
- Dans le cas où le jour de collecte est **un jour férié** la collecte est **assurée**.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE COLLABORATION

■ ■ ■ Le transport à la demande «Libellule»



Il s'agit d'une offre de service de transport en commun proposant des dessertes complémentaires aux lignes régulières du réseau urbain montalbanais « Hespérides ». Il fonctionne sur réservation uniquement.

Ainsi, Libellule permet aux habitants de Montbeton de se rendre très facilement au centre de Montauban.

Le service de transport Libellule, c'est un véhicule qui vient vous chercher et qui vous ramène aux points d'arrêts (9 arrêts sur le territoire de notre commune) et aux heures choisies lors de votre réservation.

Ce service fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h (à l'exception des dimanches et jours fériés).

Vos questions : 05 63 63 52 52 - Vos réservations : 0810 009 199 (prix d'un appel local).
+ d'infos : www.libellule.montm.mobi

MONTBETON AU QUOTIDIEN

État Civil

NAISSANCES

NEGRE BELMEHDI Louis Danyl	21/11/2010
NOUDOUKOU Elliot Serge Mawuena	03/12/2010
MIHOUBI Elyan Saïd	05/01/2011
CLERIN Cheyenne Michaëla	19/01/2011
MARCHI Axel Philippe Yves	25/01/2011
DUCHENE JOYE Jules Théodore Dominique	15/02/2011
PALMAS Alix Maurice	17/02/2011
LASFARGUES Anthony	04/03/2011
FOURNIÉ Bastien	05/03/2011
GENCE Rachel Ludivine Irène	08/03/2011
SUCHANECKI Alice	05/04/2011
JALINIER Lou	08/04/2011
RAMOS NICOLAUD Faustine Suzanne	12/04/2011
SEVERAN PHILIPOT Lenny	12/04/2011
ORLIAC Emma Lola	13/04/2011
PRIGENT Mattéo Jean	13/04/2011
THERON Anna Colette Sylvanie	13/04/2011
SCHNEIDER Zoé Christelle	15/04/2011
CAILHOL Jules Henri Philippe	25/04/2011
REGE Lisa Océane	17/05/2011
CLUZEL Lilian Jean Antoine	20/05/2011

MARIAGES

BRAS Alexandre Hubert Roger	
CAPONE Alexandra Danièle	02/04/2011
GRETHER Matthias Jérôme	
BRISTOW Esther	28/05/2011
CORDIER Jean-Louis René	
HYVRIER Francine Renée	11/06/2011

DÉCÈS

OLIÉ Robert Dieudonné	22/12/2010
SOULIÉ Roger Marcel François	02/02/2011
GUIONNET Gabriel Aimé	02/03/2011
BARRETEAU Claude Stéfan Guy Armand	22/03/2011
VERDIER Yvette Janine Josette épouse BROUSSE	22/03/2011
RENTERO Carmen épouse DUBOIS	10/04/2011
OLRY Claude Gérard	29/05/2011
TRANSCRIPTION DE DÉCÈS	
MICHELOTTI André Victor	03/01/2011
ALVINO Thérèse épouse MUSCAT	13/01/2011
COUSTALS Marguerite Ginette épouse LOUGE	23/01/2011
CEJUDO DOMINGUEZ Dolorès	
épouse SALIDO MESA	28/02/2011
CAMPAHÈS Euphrasie épouse HÉLIP	09/04/2011

CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

Diagnostic de performance énergétique

Depuis le 1^{er} janvier 2011 l'affichage du diagnostic de performance énergétique est obligatoire pour la communication d'un bien immobilier mis à la vente.

Il faut donc s'adresser à un diagnostiqueur agréé qui lui seul est habilité à délivrer ce document certifié.

Cette intervention nécessite l'utilisation de matériel électronique sophistiqué dont le diagnostiqueur est impérativement équipé.

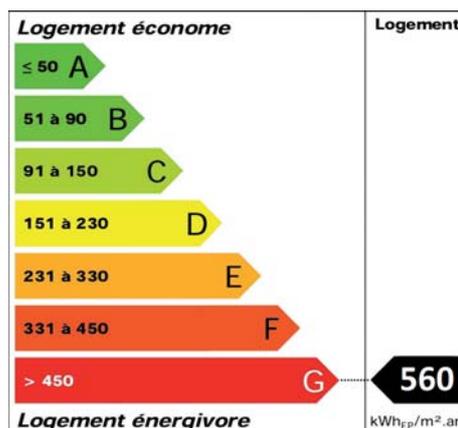
Deux aspects sont étudiés : tout d'abord la consommation énergétique utilisée pour le chauffage et la production d'eau chaude.

En deuxième lieu il sera mesuré la quantité de gaz à effet de serre que rejette le bien immobilier.

Ces deux mesures sont ensuite traduites par deux lettres figurant sur une échelle de A à G. L'étiquette énergétique ainsi constituée sera affichée dans toutes les vitrines d'agences

immobilières ainsi que sur tous les supports de publicité.

Cette nouvelle disposition est issue de l'application des décrets de la loi sur l'environnement plus communément appelée « Grenelle 2 ».



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

Plan climat

L'agglomération du Grand Montauban se mobilise pour lutter contre le changement climatique

Les villes et les régions ne subissent pas uniquement les effets des changements climatiques, elles y contribuent hélas largement puisque leurs activités urbaines génèrent plus de 70% des gaz à effet de serre (GES). Il est donc essentiel de considérer les villes comme des acteurs clefs des solutions à rechercher dans la lutte contre les changements climatiques. Au niveau local, la Communauté d'Agglomération a lancé son Plan Climat en novembre 2008.

Que sont les GES ?

Les gaz à effet de serre (GES) sont des composants gazeux qui contribuent à l'effet de serre. L'augmentation de leur concentration dans l'atmosphère terrestre est un des principaux facteurs à l'origine du réchauffement climatique. Les principaux gaz à effet de serre sont : la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane, le protoxyde d'azote (N₂O),

l'ozone et les gaz fluorés (CFC, ...).

Le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre produit par l'activité humaine.

Ces GES proviennent essentiellement de la combustion d'énergies fossiles telles que le fuel ou le gaz nécessaires pour satisfaire nos différents besoins (se chauffer, se déplacer, se nourrir...)

Le plan climat, c'est quoi ?

Dès 2008, la Communauté d'Agglomération s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial. Il s'agit d'un programme d'actions définies par une collectivité en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire pour agir localement face au changement climatique et face à l'épuisement des énergies fossiles.

Le plan climat répond à deux objectifs :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre
- réduire la vulnérabilité du territoire en s'adaptant à l'évolution du climat

Ce programme d'actions est réalisé à partir d'un diagnostic, le bilan carbone®, permettant de repérer les émissions de gaz à effet de serre les

plus importantes et sur lesquelles il faudra agir en priorité.

Synthèse des résultats du diagnostic territorial des émissions de gaz à effet de serre

Les GES ne sont pas mesurés par des capteurs mais comptabilisés à partir des données d'activités du territoire : nombre de kWh d'électricité consommés, quantité de déchets produits, etc.

L'agglomération de Montauban a choisi d'utiliser la méthode de comptabilisation élaborée par l'ADEME : le Bilan Carbone®.

Plutôt que de mesurer les émissions de chaque gaz à effet de serre, on utilise une unité commune : l'équivalent carbone. 1teq C représente par exemple 1 an de chauffage au gaz pour un 3 pièces.

241 000 tonnes équivalent carbone (teq C) sont émises chaque année sur le territoire du Grand Montauban Communauté d'Agglomération. Ces 241 000 teq C correspondent par exemple à la combustion de 300 millions de litres de pétrole ou à 5500 allers-retours Terre-Lune.

Les 4 postes qui émettent le plus de gaz à effet de serre sont :

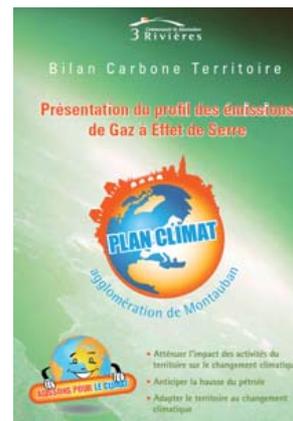
- les déplacements de personnes
- le transport de marchandises
- l'énergie consommée dans le résidentiel
- l'alimentation

Agir

Le Grand Montauban est la première agglomération de Midi-Pyrénées à s'être lancée dans ce type de démarche.

Son objectif est multiple :

- Garantir le développement économique local et l'emploi de son territoire en réduisant sa vulnérabilité énergétique et climatique,
- Maîtriser les dépenses énergétiques et permettre, à chacun, de maintenir son confort de vie,
- Lutter à travers des actions concrètes contre le changement climatique.



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

Les élus, des habitants, les services des collectivités membres et les partenaires du territoire se sont réunis pour définir sur la base des résultats du diagnostic une stratégie d'actions pour réduire ces émissions de gaz à effet de serre à hauteur de -20% à échéance 2020. Le plan d'actions est en cours de finalisation et devrait s'articuler autour de cinq axes stratégiques :

Axe 1 : Un aménagement et un urbanisme économes

Axe 2 : Une mobilité bas carbone

Axe 3 : Bâtiments performants et énergie

Axe 4 : Une économie verte

Axe 5 : L'engagement de tous

Ce plan d'actions ne sera pas la somme d'actions que la collectivité devra lancer mais plutôt une feuille de route pour tous ceux qui habitent, travaillent ou agissent sur le territoire. Habitants, élus, artisans, enseignants, industriels, agriculteurs, parents d'élèves, commerçants, associations... Nous sommes tous concernés !

Les collectivités de l'agglomération se mobilisent

L'agglomération et chacune de ses communes membres ont décidé de montrer l'exemple.

En 2009 et 2010, l'agglomération et Montauban ont évalué les émissions de gaz à effet de serre générées par leurs activités et leurs services (éclairage public, chauffage des bâtiments, achats, déchets produits, déplacements des agents pour venir travailler et pour exercer leurs missions, ...) et un plan d'actions a été élaboré. Tout comme pour le territoire, les déplacements sont le poste d'émissions n°1.

Fin 2010, les autres communes de l'agglomération de Montauban ont décidé de réaliser le même travail pour définir où elles devaient agir en priorité et concentrer leurs efforts financiers pour réduire leurs consommations d'hydrocarbures et leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020. Pour Montbeton, les consommations d'énergie et les constructions/ rénovation d'infrastructures sont les deux postes où les émissions sont les plus importantes. Un plan d'actions va désormais être établi pour pouvoir inscrire des actions au budget de 2012.

Des actions déjà lancées ou programmées sur le territoire de l'agglomération

Les déplacements font donc l'objet des actions prioritaires lancées dans le cadre de cette démarche parmi lesquelles on peut citer :



La réflexion pour la mise en place d'un site Internet de covoiturage qui permettra de développer ce mode de déplacement plus

économique et plus écologique sur le territoire. La réalisation d'une formation à l'éco-conduite des agents des collectivités à partir du 2ème semestre 2011. Une économie de gaz à effet de serre de 10% environ est attendue pour les agents formés.

La mise en place d'un service vélo humanisé « Monbeecycle » sur Montauban par la Société des Transports Montalbanais fin mai 2011

Le lancement de l'opération « Allons à l'école autrement » sur une école de Montauban au 2ème semestre 2011 pour limiter le nombre d'enfants venant à l'école en voiture et encourager la marche à pied et le covoiturage pour les enfants les plus éloignés de l'école. L'opération « Ensemble à vélo » créée par le conseil municipal jeune de Montauban etc.

La dynamique est donc en marche... pour agir n'attendons pas ! Combien coûte cette démarche ?

Le Grand Montauban est la première agglomération de Midi-Pyrénées à s'être lancée dans ce type de démarche.

A ce titre elle a pu bénéficier de financements importants depuis 2009 pour : réaliser le bilan carbone du territoire et du patrimoine et des services des collectivités mener les actions de sensibilisation et de communication telles que les journées du climat organisées en 2010, l'opération Econhorme qui permet de suivre 10 familles du territoire (dont 1 sur Montbeton) pour réduire leur impact sur le climat ou l'exposition « Pour quelques degrés de plus » qui permet de constater les premiers effets du changement climatique sur le territoire et les effets à attendre.

Un budget de près de 221 000 € HT a été mobilisé entre 2009 et 2011 pour ce projet que l'agglomération ne financera qu'à hauteur de 65 400€ environ. En effet, ce projet bénéficie de subvention de l'Europe au titre du FEDER à hauteur de 50%, l'ADEME et la Région Midi-Pyrénées venant compléter cette aide au titre du PRELUDE.

CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

■ ■ ■ Illuminations de Noël

«Bonnes fêtes durables !»

Quand vient le temps des fêtes de fin d'année, les illuminations sont reines. Pas de vrai Noël sans guirlandes et autres décorations festives et lumineuses.

Quel est l'impact des éclairages de Noël sur la consommation électrique française ?

Pour alimenter les illuminations de Noël en France, la puissance électrique nécessaire s'élève à 1300 Mégawatts (MW).

- $\frac{3}{4}$ sont utilisés pour les illuminations des particuliers,
- $\frac{1}{4}$ pour celles des collectivités.

Plus précisément pour les éclairages de Noël des particuliers, au mois de décembre, on estime qu'est consommé l'équivalent de la consommation annuelle de 600000 réfrigérateurs récents.

L'impact des éclairages de Noël est surtout lié à la période de l'année. La consommation électrique des illuminations de Noël intervient à un moment où les besoins en électricité sont déjà importants. En hiver, notamment entre 17h et 20h, nous avons besoin de beaucoup

d'électricité pour nous chauffer, faire fonctionner nos appareils ménagers ou multimédia...

Qu'en est-il des collectivités ?

Les illuminations de Noël peuvent représenter jusqu'à 10% de la consommation annuelle de l'éclairage public. Forts de ce constat, depuis quelques années, les collectivités adoptent de plus en plus les bonnes pratiques.

C'est le cas pour notre commune :

L'achat du matériel (guirlandes et décorations lumineuses) auprès des fournisseurs est négocié et permet de substantielles économies, jusqu'à 70 % sur le coût initial. Le choix du matériel se porte sur des guirlandes et décorations à LED, moins énergivores que nos vieilles ampoules à incandescence.



■ ■ ■ Plan Local d'Urbanisme

En France, le **plan local d'urbanisme (PLU)** est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal ou intercommunal.

Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite loi SRU.

Le PLU est régi par les dispositions du code de l'urbanisme, essentiellement aux articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants.

A ce jour la commune de Montbeton est dotée d'un P.O.S approuvé le 17 novembre 1978.

Face à l'évolution des règles d'urbanisme, des contraintes et des projets à l'échelle du territoire communal, le Conseil municipal, dans sa séance du 16 décembre 2010 a prescrit l'élaboration du P.L.U. L'objectif est de se doter d'un nouveau document de projet

pour le développement de l'urbanisation.

Le 22 février 2011 a eu lieu une réunion avec la société URBADOC pour lancer l'étude, au travers de trois points : l'explication de la procédure PLU et des obligations afférentes, la mise en place de la concertation et l'analyse des données nécessaires à cette étude.



CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

■ ■ ■ Télévision numérique

Les lois du 5 mars 2007 et du 17 décembre 2009 organisent le passage à la télé tout numérique, c'est-à-dire le remplacement de la diffusion analogique hertzienne par une diffusion numérique hertzienne.

Notre département passera à la télévision tout numérique le 8 novembre 2011.

Ainsi, les téléspectateurs qui réceptionnent la télévision par une antenne râteau ou intérieure, auront dû, s'ils ne l'ont déjà fait, adapter au numérique leur installation de télévision avant le 8 novembre 2011.

Pour assurer l'information publique et non commerciale de toutes les personnes concernées, procurer une assistance et une aide à ceux qui en auraient besoin, le législateur a créé le Groupement d'Intérêt Public (GIP) France Télé Numérique.

Il sera votre interlocuteur tout au long de cette transition.

Le GIP met à votre disposition :

Un centre d'appels : le 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local du lundi au samedi de 8h00 à 21h00)

Un site Internet : www.tousaunumerique.fr

Une communication régionale (presse, TV régionales).

La mise à disposition de documents d'information et d'explication (diffusion d'un guide pratique à l'ensemble des foyers courant septembre 2011).

Des points d'information fixes et mobiles.

Des aides financières à l'équipement.

Un dispositif d'aide personnalisée. Il sera mis en œuvre au bénéfice des foyers vulnérables aux changements technologiques. Cette aide est gratuite pour les personnes éligibles et intégralement financée par l'Etat.



■ ■ ■ Village fleuri



Deux récompenses décernées pour les deux années de participation au concours des villes et villages fleuris !

L'implication et la mobilisation des élus et employés municipaux pour l'embellissement du village a été récompensé par des encouragements en 2009 et par un trophée et un chèque symbolique de 160 € pour la 3^{ème} place en 2010.

C'est à l'occasion de la sympathique soirée organisée par le Conseil Général que les prix ont été remis par Jean-Michel Baylet et Sylvia Pinel, député, aux élus et représentants du personnel municipal.

Pour la 3^{ème} année de participation en 2011 l'équipe municipale a voulu se donner toutes les chances et a fait appel aux conseils et au professionnalisme de nos horticulteurs locaux des Serres de Lestang.



INSTITUTIONS

Centre Bellissen

Le Foyer d'Accueil Médicalisé a été inauguré le 31 janvier 2011 au CENTRE BELLISSEN de MONTBETON en présence de Mr Jean Michel Baylet (président du Conseil Général), de Mr Fabien Sudry (Préfet de Tarn et Garonne) et de Michel Weill (maire de Montbeton).

Mme Patricia Terral, première Directrice laïque depuis 1985 a présenté, avec l'ensemble de l'équipe de salariés du centre, le nouveau bâtiment situé au sein de l'établissement. Les Résidents bénéficient d'un environnement, de services et d'un encadrement adaptés à leurs besoins.

Cette structure est en perpétuelle évolution depuis sa construction par le marquis de Bellissen désireux de consacrer une partie de sa fortune au service des enfants orphelins de guerre. La gestion en est alors confiée à des religieuses, les sœurs dominicaines de la Présentation de Tours. Puis au fil des années et de l'évolution de la législation le centre devient un Institut Médico Pédagogique, complété par un Foyer Occupationnel et un service d'accueil de jour.

Cette institution s'est spécialisée depuis plus de 50 ans dans l'accueil, l'éducation et les soins portés aux enfants, adolescents, adultes qui présentent des troubles du développement intellectuel et mental.



Maison de retraite

A la maison Saint Jean-Marie Vianney, des générations de reines et de rois.

Le partage de la galette des rois avec les enfants du centre de Loisirs de Montbeton a été l'occasion pour les résidents de la maison de retraite Saint Jean Marie Vianney d'un échange convivial et chaleureux..

Michel Weill, maire de Montbeton, Monsieur Vigneaux président de la maison de retraite et son nouveau directeur Monsieur Delaitre ont présenté leurs vœux aux résidents, à leur famille et aux salariés dévoués de cette structure.



De Séoul à Montbeton



Alors que l'Eglise Catholique de France connaît depuis quelques années une sérieuse crise de vocations sacerdotales, il est d'autres Eglises dans le monde qui témoignent d'une étonnante vitalité. Tel est le cas de l'Eglise de Corée du Sud. A preuve, la rencontre de 21 prêtres coréens à Montbeton pour une session d'études et de détente pendant les vacances de Noël 2010. Ces prêtres, tous originaires du diocèse de Suwon, l'un des 16 diocèses de la Corée du Sud (50 millions d'habitants, 10 % de catholiques), ont été envoyés par leur évêque pour poursuivre des études en Europe, que ce soit de philosophie, de patrologie, de théologie ou d'Ecriture Sainte, dans les Universités catholiques d'Italie, d'Allemagne et de France. Hébergés dans la maison de retraite des pères des Missions Etrangères, ils ont mis à profit leur séjour pour découvrir notre belle région avant de le terminer par un pèlerinage à Lourdes. Pour agrémenter leur séjour, Monsieur Weill, maire de Montbeton, avait mis à leur disposition le stade du village. La veille de leur départ, il est venu partager un moment avec eux, leur offrant quelques exemplaires du très beau calendrier réalisé par le Conseil général qui leur permettra de découvrir le charme des villages fleuris du département..., un peu comme une invitation à revenir une autre fois parmi nous.

PRÉVENTION SÉCURITÉ

■ ■ ■ Ramassage scolaire

ATTENTION LES ENFANTS CELA VOUS CONCERNE !!!

Lorsque vous prenez les transports scolaires en période hivernale les automobilistes ne vous voient pas toujours le long des routes !

Pensez à avoir une lampe pour vous signaler !

Pensez à porter un objet rétro réfléchissant (gilet, brassard...) !

Marchez à contre sens de la circulation !

Si vous devez aller à l'école ou vous promener en vélo :

Vérifiez que vous avez un éclairage correct à l'avant et à l'arrière du vélo.

N'oubliez pas votre casque qui doit être attaché.

Respectez les règles élémentaires du code de la route.

Votre vie est pour nous primordiale !



PRÉVENTION SÉCURITÉ

■ ■ ■ Secourisme : formation

Les 4 étapes pour porter secours

Quelle que soit la situation d'urgence, il importe d'apprécier correctement la situation et de réaliser les gestes de premiers secours de manière appropriée.

1. Sécurisez le lieu de l'accident et les personnes impliquées

Évaluez les conditions de sécurité et vérifiez qu'il n'existe aucun danger supplémentaire (circulation, incendie, électricité...).

N'approchez le lieu de l'accident que si cela ne présente aucun risque pour vous. Dans la mesure du possible, assurez la sécurité des victimes et des autres personnes présentes.

Si la situation est dangereuse et si vous ne pouvez agir sans prendre de risque, alertez les services d'urgence. Établissez un périmètre de sécurité autour du lieu de l'accident en attendant l'arrivée des secours.

2. Appréciez l'état de la victime

Présentez-vous et expliquez à la victime ce que vous allez faire afin de la rassurer. Vérifiez qu'elle est consciente et respire normalement. Le pronostic vital est souvent en jeu en cas d'altération de la conscience ou de la respiration.

3. Demandez de l'aide

Si vous avez besoin d'aide, alertez les services d'urgence :

Le 18 : les sapeurs-pompiers pour tout problème de secours, notamment accident, incendie.

Le 15 : le Samu pour tout problème urgent de santé, c'est un secours médicalisé.

Le 17 : la police ou la gendarmerie pour tout problème de sécurité ou d'ordre public.

Le 112 : numéro d'appel unique des urgences sur le territoire européen, recommandé aux étrangers circulant en France et aux Français circulant à l'étranger.

Le 115 : le Samu social pour toute personne qui présente une détresse sociale comme les personnes sans domicile ou sans abri et exposées aux intempéries.

Vous devez pouvoir fournir aux services d'urgence :

- le numéro de téléphone ou de la borne d'où vous appelez,

- si nécessaire, votre nom,

- la nature du problème (maladie ou accident), les risques éventuels (incendie, explosion, effondrement...),

- la localisation précise de l'événement,

- le nombre de personnes concernées,

- l'état de chaque victime,

- les premières mesures prises,

Vous devez également répondre aux questions qui vous seront posées par les secours ou par le médecin.

4. Effectuez les gestes de premiers secours

Dispensez les gestes de premiers secours de façon calme et non précipitée.



PRÉVENTION SÉCURITÉ

Les formations aux gestes de premiers secours

1. Initiation aux premiers secours et à la défibrillation

Durée : 1h30

Objectifs :

Sensibiliser le citoyen à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur semi (ou entièrement) automatique. Cette formation s'inscrit dans le cadre de l'arrêté du 4 mai 2007, délivré par le Ministère de la santé, qui autorise tout

2. La formation Prévention et secours civiques de niveau 1

AFPS - PSC 1 : qu'est-ce qui change ?

La formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) remplace depuis le 1er août 2007 l'Attestation de formation aux premiers secours (AFPS), par arrêté ministériel.

En pratique, l'essentiel de la formation reste identique. Quelques modifications ont été apportées aux gestes enseignés, l'évolution majeure étant l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE) chez la victime qui ne respire pas.

Quel est le programme ?

Les situations d'accident sont abordées en huit modules :

- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est inconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des Articulations...)

Combien de temps ?

La formation PSC 1 dure une dizaine d'heures environ, découpées en demi-journées, en soir ou en week-end selon les sessions.

Quels sont les pré-requis ?

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre la formation PSC 1, aucune connaissance préalable n'est nécessaire. A partir de 10 ans, tout le monde peut suivre cette formation.

Combien ça coûte ?

Le coût d'une formation PSC 1 varie de 50 à 60 euros.



PRÉVENTION SÉCURITÉ

■ ■ ■ Sécurité routière

Beaucoup trop d'accidents interviennent dans notre commune malgré la création de plusieurs voies piétonnes et cyclables éclairées. Le non respect des panneaux de signalisation, le non respect des priorités, la vitesse excessive dans l'agglomération et sur les chemins communaux sont des facteurs d'accidents...

Les chiffres d'accidents pour le premier trimestre en Tarn-et-Garonne sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

	<i>Nb Accidents</i>	<i>Tués</i>	<i>Blessés hospitalisés</i>	<i>Blessés non hospitalisés</i>
JANVIER 2011	11	4	5	3
FEVRIER 2011	10	1	11	1
MARS 2011	10	0	6	6

Le 1^{er} facteur d'accident mortel est l'alcool au volant.

Le 2^{ème} facteur est le non respect de la limitation de vitesse en agglomération.

Le 3^{ème} facteur est le non respect des priorités.

RAPPELS

La visibilité est réduite par temps de brouillard, de pluie et la nuit. Nous conseillons aux personnes qui circulent sur les routes communales de porter un vêtement clair, un gilet jaune fluo ou un brassard fluo.

Dans un croisement doté de balise blanche et rouge (J3), l'automobiliste venant de droite a la priorité (exemple : route de Montauban, chemin de Montagne, etc...).

INFORMATIONS

Le vingtième radar fixe dans le département de Tarn-et-Garonne a été mis en service le 11 janvier 2011. Il est implanté sur la commune de Montauban, RD 959, route d'Arthus, au PR 21+085, en zone 70 km/h. Il flashe l'arrière des véhicules dans le sens Molières / Montauban.

- Le vingt et unième radar fixe dans le département de Tarn-et-Garonne a été mis en service le 16 mars 2011 sur la RD 926, commune de Monteils. Il relève les infractions dans le sens Septfonds / Caussade. La vitesse sur cette portion de route est limitée à 90 km/h.

- A compter du 1^{er} janvier 2011, une formation de 7 heures sera obligatoire pour tous les titulaires du permis B qui souhaitent

commencer à conduire un deux-roues motorisé de 50 à 125 cm³ ou un scooter à trois roues de plus de 50 cm³.

- A compter de cette date également, les cyclomoteurs mis en circulation avant le 1er juillet 2004 et circulant sur la voie publique devront être immatriculés.

LE BRASSARD RÉTRORÉFLÉCHISSANT Utilisation :

Accessoire de sécurité, à utiliser en toutes circonstances, en ville, à la campagne ...

- ? à pied,
- ? à vélo,
- ? à moto...

Pratique et facile à utiliser.

Description :

A mettre autour du bras ou de la cheville. Il se fixe et se règle facilement et rapidement, grâce à son système auto-agrippant. Indispensable pour la sécurité de toute la famille, enfants & adultes.

Infos + :

longueur : 40 cm

largeur : 3 cm

Homologué Norme EN13356 (accessoires de signalisation à usage non professionnel)

ÊTRE VISIBLE, C'EST ÊTRE EN SECURITE !



ÉCOLES

AP2EM



Des nouvelles de l'association des parents d'élèves...

Le dimanche 6 février 2011 s'est tenu le traditionnel loto de l'association des parents d'élèves de Montbétou. Une météo maussade aidant, près de 300 personnes se sont pressées dans la bonne humeur au foyer JEAN BOURDETTE pour pousser les pions et espérer que la chance leur soit favorable.

Les membres de l'association remercient les bénévoles qui ont notamment aidé à la mise en place des tables et à la remise en ordre de la salle.

A la fin de la journée, il a été rappelé aux participants que l'association des parents d'élèves menait une action pour éviter la fermeture d'une classe au sein de la maternelle. Il convient d'ailleurs de rester vigilant parce que, malgré un gel de la décision, tout se décidera à la prochaine rentrée. L'AP2EM vous tiendra informés des suites données à cette affaire.

Le dimanche 3 avril 2011 s'est déroulée la Bourse « TOUT POUR L'ENFANT ». Cette manifestation a été maintenue par l'association des parents d'élèves malgré un changement inattendu et complet du bureau de l'association, devenu depuis AP2EM (Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Montbétou).

En effet, cette manifestation, comme toutes celles organisées par l'association, est mise en place pour soutenir financièrement les projets pédagogiques des équipes enseignantes des écoles maternelle et primaire.

Et c'est donc une quarantaine d'exposants qui ont proposé toute la journée, des poussettes, des jouets ou encore des vêtements, qui trouvent ainsi une nouvelle vie à des prix défiant toute concurrence.

L'AP2EM remercie chaleureusement les participants et les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.



ÉCOLES

Fête de Noël des écoles

Le Père Noël avec sa hotte remplie de jouets est passé par Montbeton le 17 décembre 2010 pour rendre visite aux enfants du groupe scolaire Pierre Bonhoure.

C'est devant des yeux émerveillés qu'il a distribué, classe par classe, les cadeaux offerts par la Municipalité. Il était accompagné par les lutins qui avaient pour mission de distribuer les friandises.

Côté cadeaux les enfants ont été gâtés : pour l'école élémentaire un baby foot, des brouettes et des jeux, pour l'école maternelle des vélos qui seront utilisés sur la nouvelle piste cyclable.

Les enseignants, le personnel communal, les élus et les représentants de l'association des parents d'élèves ont pu apprécier la visite du Père Noël.

Cette journée forte en émotion s'est terminée par un goûter.



Arbre de Noël de la Municipalité



L'Arbre de Noël, organisé par la Municipalité et les Associations Montbetonnaises, renouvelle chaque année son spectacle et réserve ainsi des surprises aux spectateurs.

Le public a pu ainsi admirer les numéros de danses présentés par les troupes de Barbara, Nelly et Stéphanie. Les groupes de

danseurs, enfants et adultes, se sont succédés pour exécuter des chorégraphies dans différents styles.

Mathis, jeune joueur de guitare amateur et méritant, a fait ses premiers pas sur scène.

Thierry, Philippe et Rémy ont exécuté une parodie humoristique de la célèbre chanson « le téléphone pleure » de Claude François.

Les interventions et maladresses du clown Marcel ont, à chaque fois, provoqué l'hilarité du public.

Les enfants étaient sous le charme du spectacle et leurs rires ont accompagné ces moments merveilleux.

Le Père Noël était bien évidemment de la fête et n'a pas oublié de se déplacer pour la traditionnelle distribution de friandises.

Le goûter offert par la Municipalité a clôturé la journée.

Cette après-midi dominicale n'aurait pas été aussi réussie sans le dévouement des bénévoles et participants qui ont répété pendant 2 mois et la présence de Nathalie qui a maquillé les enfants durant l'après midi.

On ne peut que les remercier et les encourager pour l'année prochaine.

Vous pouvez venir les rejoindre si vous souhaitez participer à l'organisation de cette manifestation.



ÉCOLES

Carnaval des écoles

C'est sous un soleil printanier que s'est déroulée la fête de Carnaval aux écoles de Montbeton. La manifestation a débuté dans la cours de l'école élémentaire par des chants et danses des élèves de chaque classe. Puis ce fut la traditionnelle accusation de Monsieur Carnaval. Ensuite en cortège coloré, au milieu des rires et de la bonne humeur, tous nos petits personnages d'un jour se sont rendus sur la place du village pour, comme le veut la coutume, brûler Monsieur Carnaval. Les petits aussi ont eu leur défilé.

Les élèves de la maternelle, encadrés par les enseignants, le personnel communal (Atsems) et les parents, se sont rendus à la mairie et à la maison de retraite Jean-Marie Viannet où ils ont partagé un moment de convivialité avec les Aînés. Le parc de la résidence a servi de lieu de rencontre « intergénérationnelle » à l'occasion de cette manifestation.

En fin d'après-midi, autour du goûter les déguisements avaient un peu souffert mais la gaîté était intacte et l'ambiance très conviviale. La fête de Carnaval était réussie.



Suppression classe maternelle

Fin janvier 2011 l'inspection académique avait décidé la fermeture d'une classe à l'école maternelle se basant sur le nombre d'inscriptions à fin 2010.

C'est en bloc et solidaires que parents d'élèves et élus se sont opposés à cette décision.

Plusieurs actions ont témoigné de la détermination des Montbetonnais et notre mobilisation a porté ses fruits.

En effet la dernière réunion à l'Inspection Académique a confirmé la fermeture conditionnelle du poste au lieu de la fermeture définitive.

Le maintien de la classe est soumis au comptage des enfants : à la rentrée scolaire il faudra au moins 146 élèves.

Les parents de Maternelle doivent rester vigilants car il est impératif que tous les enfants inscrits soient présents dès le premier jour de la rentrée et pour la journée complète. La seule exception qui sera prise en compte sera l'absence validée par un certificat de maladie de l'enfant.

Sans un nombre d'enfants suffisant nous n'aurons aucune possibilité de garder la 6^{ème} classe.



Parents venez inscrire vos enfants au plus tôt en Mairie.

ÉCOLES

■ ■ ■ Harmonisation des règles de vie pour les élèves des écoles

La communauté éducative (enseignants, Municipalité et personnel communal) s'est réunie et a travaillé sur l'harmonisation des règles de vie. Ces règles s'imposent à nos enfants pendant le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.



Celles-ci doivent permettre une amélioration sensible du comportement individuel et collectif des enfants.

Pour concourir à cette amélioration la Municipalité a investi dans différents jeux individuels et collectifs adaptés pour que les temps de pause se déroulent dans la sérénité.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ La fête du Beaujolais

Le programme proposé par le comité des fêtes pour la soirée Beaujolais du 14 novembre 2010 était copieux en tout point ! En effet le repas, préparé par les bénévoles du comité des fêtes et le spectacle, chantant et dansant, interprété par l'orchestre « les Enchanteurs » ont ravi le public.

Bonne humeur et convivialité font toujours bon ménage.

Vivement le cru 2011 !



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Téléthon

Le Comité d'Organisation du Téléthon, les associations, les commerçants et artisans de Montbeton et des alentours, les bénévoles et généreux donateurs se sont encore une fois mobilisés pour ce grand week-end de la Solidarité.

Avec pratiquement 10 000 € de recettes, du jamais vu dans notre village, nous avons tous eu raison d'y croire.

Nous savons à Montbeton que la médecine de demain a besoin du Téléthon et nous sommes fiers de donner ici tout son sens au mot SOLIDARITE.

Si vous avez des idées de manifestations, vous pouvez rejoindre le Comité d'Organisation,

nous réussissons ensemble l'édition 2011 pour les malades, leur famille et les chercheurs.

Contact: Régis BADENS
05 63 67 54 47 ou 06 82 79 51 21



OUVRAGE ET LOISIRS

Le 4 et le 5 Décembre la population était invitée aux journées d'exposition 2010, manifestation organisée par l'association OUVRAGES et LOISIRS.

Chaque création et objet exposés ont été entièrement élaborés et confectionnés par les bénévoles et membres de l'association. La récompense de nombreuses heures de travail !



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Réveillon de la Saint-Sylvestre

C'est sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur que s'est déroulé le réveillon de la Saint Sylvestre à Montbeton.

En effet ce réveillon, absent du calendrier depuis de nombreuses années dans le village, a été organisé par l'AMR (Avenir Montbetonnais Rugby). Le Président Alexis BOUDON et les bénévoles de l'association n'ont pas ménagé leurs efforts pour que la fête, réunissant plus de 200 convives, soit réussie et appréciée de tous.

Une surprise leur avait été réservée avec la démonstration de danses polynésiennes et le traditionnel hakka.

Celles-ci ont été exécutées par des danseurs bénévoles qui ont incité les fêtards à les rejoindre sur la piste.

N'oublions pas le repas traditionnel, autour de l'aligot, qui a réussi à rassasier les plus affamés.



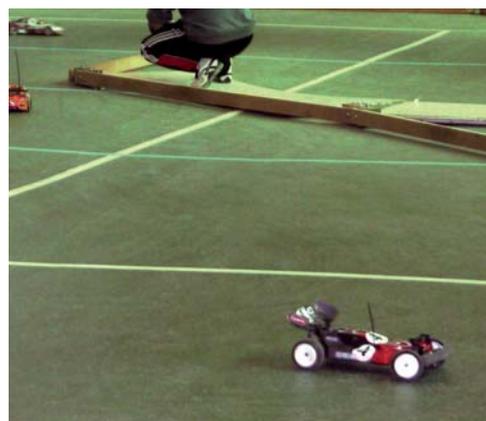
■ ■ ■ Modélisme

L'association modéliste Buggy-Club Montauban/Model-Club Montbeton a organisé, au foyer Jean Bourdette, une course d'endurance d'une durée de trois heures. Elle est réservée aux véhicules radiocommandés à l'échelle 1/10e, à propulsion électrique. Ces modèles, d'une longueur de 40 cm sur 19 cm de large, utilisent des moteurs et des batteries de nouvelle génération qui assurent performances et autonomie.

Le club tient à remercier la municipalité pour le prêt du foyer rural qui nous permet de nous entraîner pendant la saison hivernale.

L'association dispose également d'un circuit permanent réservé aux voitures à l'échelle 1/10e, électrique et thermique, situé route de la Vitarelle à Montauban. Cette piste occupe la superficie de deux courts de tennis désaffectés. Des courses y sont organisées régulièrement. Pour les amateurs de tout terrain, un circuit en terre a été aménagé sur un terrain privé situé à Bioule. Il est destiné aux véhicules tout terrain à propulsion électrique et thermique.

Contact Patrick Lopez au : 06 31 98 70 51.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Duo des non

L'Association Culturelle et Sportive de Montbeton (ACSM) a organisé le 12 février dernier la venue des « Duo des non ». Ce spectacle a attiré 750 spectateurs dans la salle Jean Bourdette qui a affiché complet. Ce fut une magnifique soirée qui restera dans les mémoires des membres de l'association mais aussi de beaucoup de Montbetonnaises et Montbetonnais.



■ ■ ■ Soirée «Alors... raconte !»



Les Montbetonnais étaient invités à venir écouter Susana AZQUINEZER lors de la soirée organisée dans le cadre du festival «Alors... Raconte !».

Chacun a pu découvrir l'univers poétique de la conteuse qui a transporté et dépaycé l'auditoire à travers des histoires inspirées de mythes et de légendes.

Ainsi les mondes lointains de l'Amérique latine à l'Espagne se sont égrenés au rythme des récits, contes, chants, danses et morceaux de musiques exécutés par le guitariste Pierre Bernon. Le merveilleux a côtoyé l'humour, la poésie la vivacité, le rire la réflexion tout au long de la soirée.

Ce festival « Alors... Raconte ! » avec ses 18 spectacles aux quatre coins du département ne pourrait avoir lieu sans le soutien financier des Municipalités, du Conseil Général et de

l'Association des Maires de Tarn et Garonne. C'est grâce à leur concours que ces manifestations peuvent être organisées gratuitement pour le public.

Remerciements également à tous les organisateurs et collaborateurs de cette sympathique manifestation : l'association Amis de la Médiathèque de Tarn et Garonne, les bénévoles de la Bibliothèque de Montbeton, les élus de la Commission Culture de la Mairie de Montbeton.

Les nombreux spectateurs conquis et captivés garderont un souvenir agréable de cette soirée qui s'est poursuivie autour du verre de l'amitié.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

Le Relais Assistants Maternels Grand Montauban fait la Fête à Montbeton !!!

Noël, les Rois et Carnaval ont été l'occasion de vivre un moment convivial entre Parents, Enfants, Assistants Maternelles et Commerçants du village !! Le Père Noël a fait une escale toute spéciale au Relais à Montbeton pour distribuer des petits présents à tous les « lutins ».

La boulangerie a accueilli de nombreux petits apprentis pour confectionner leur coque personnelle : la relève est assurée ! Comme chaque année, les enfants ont été récompensés de bonbons pour leurs beaux costumes de Carnaval : merci à tous !! A l'année prochaine !!!



■ ■ ■ Soirée cabaret

La soirée cabaret, organisée par le comité des fêtes le 9 avril 2011, a tout d'abord débuté par une animation musicale interprétée par le groupe montbetonnais LES NOSTALGIQUES. Le repas qui a suivi, entièrement élaboré, préparé et servi par les bénévoles, a été apprécié de tous.

Puis la troupe de chanteurs et danseurs FARLIGHT a fait vibrer l'assistance par un festival de numéros variés et enchanteurs. Chants, danses, numéros de transformistes, strass, plumes et paillettes se sont succédés sur un rythme effréné pour le plus grand bonheur du public subjugué. Une soirée participative au cours de laquelle les artistes ont invité le public à les rejoindre sur scène, amateurs et professionnels réunis le temps de quelques pas de danse.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

Inaugurations

Le 7 mai 2011 vous avez été nombreux à assister à l'inauguration des réalisations communales.

Mr Jean Michel Baylet (Président du conseil général), Mme Sylvia Pinel (Député de Tarn et Garonne et conseillère régionale) et Mr Fabien Sudry (Préfet de Tarn et Garonne), invités pour l'occasion, ont particulièrement apprécié la visite guidée par Mr Michel Weill. Le circuit a débuté par la station d'épuration, puis s'est déplacé vers le mini stade, la cour du groupe scolaire et enfin la maison de retraite EHPAD « Résidence Pagomal ».

Les représentants des collectivités et de l'Etat ont félicité l'équipe municipale pour les réalisations et les infrastructures qui améliorent le cadre de vie des habitants : La station d'épuration innovante en terme d'environnement, le mini stade positionné au cœur du village et très fréquenté, l'aménagement ludique et fonctionnel des cours du groupe scolaire et enfin une maison de retraite chaleureuse et accueillante. Tous ces investissements étaient nécessaires compte tenu de l'évolution démographique de Montbeton qui est passé, en quelques années, de 1000 à plus de 3500 habitants.

Ces réalisations ont vu le jour grâce aux aides financières des collectivités, de l'Etat ainsi qu'à une gestion rigoureuse et pragmatique du budget communal. Le défi permanent des élus est de répondre aux attentes et besoins de la population avec une parfaite maîtrise des exigences budgétaires et financières de la commune.

Mr le maire a remercié l'ensemble de ses adjoints et conseillers municipaux pour leur

implication et leur mobilisation dans ces réalisations mais aussi pour les projets à venir. La journée a été clôturée par un apéritif.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Commémoration du 8 mai 1945



De nombreux Montbetonnais se sont déplacés pour assister à la 66^{ème} commémoration du 8 mai 1945 qui s'est déroulé tout d'abord à la stèle des fusillés rue Maurice Sirac puis au monument aux morts Place Alibert.

Les enfants ont symboliquement déposé des bouquets de fleurs au pied des monuments. Il est important de perpétuer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté.



■ ■ ■ Apodis

Le samedi 22 mai les enfants et les adolescents du cours de Théâtre de l'association Apodis ont donné leur représentation devant une salle comble.

Les 12 enfants ont présenté une adaptation du Petit Prince de St Exupéry.

Les rôles du Petit Prince, de la Fleur, du Roi, du vaniteux, de l'allumeur de réverbères, du renard, du businessman, de l'aviateur, du géographe, du serpent, de l'aiguilleur, tous ces nombreux personnages haut en couleur étaient interprétés avec beaucoup d'assurance.

Quant aux adolescents, ils ont présenté une pièce de Marc Loupias « l'odeur fétide du chou », un texte truculent, des personnages rocambolesques et hilarants pour le plus grand plaisir du public.

Un beau travail réalisé par les enfants et mené par Jean-Guy Lacroux tout au long de l'année.



FESTIVITÉS/ANIMATIONS MANIFESTATIONS

■ ■ ■ Vide jardin

Le deuxième vide-jardin, organisé par l'Association Culturelle et Sportive de Montbeton (ACSM) a eu lieu le 10 avril 2011. Le premier avait été un peu timide au niveau des exposants (professionnels et particuliers). La deuxième édition a été une réussite par le nombre de participants qui a doublé. Ainsi nous avons frôlé la trentaine.

De nombreux visiteurs ont parcouru la Place Alibert, ravis de voir notre place vivante, haute en couleur grâce aux magnifiques stands de fleurs, aux arbustes et aux divers matériels de jardinage.

La troisième édition est prévue pour avril 2012 avec l'espoir d'une plus grande participation.



PLANNING DES MANIFESTATIONS 2011

DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	SALLE/LIEU
13/07/11	REPAS, SOIREE MUSICALE, FEU ARTIFICE	COMMISSION CULTURE ANIMATIONS	FOYER JEAN BOURDETTE
13-14-15/08/11	FETE LOCALE	COMITE DES FETES	PLACE ALIBERT
10/09/11	FORUM DES ASSOCIATIONS	COMMISSION ANIMATIONS	FOYER JEAN BOURDETTE
25/09/11	FOULEE DES VIDANGES COURSE à PIED	ACSM	PLACE ALIBERT
02/10/11	VIDE GRENIERS	ENTENTE FOOTBALL LACOURT MONTBETON	PLACE ALIBERT
14-15-16/10/11	THEATRE	APODIS	SALLE TIRECRABE
06/11/11	BOURSE AUX JOUETS	AP2EM	FOYER JEAN BOURDETTE
13/11/11	FÊTE DE L'ARTISANAT	COMITE DES FETES	FOYER JEAN BOURDETTE
19/11/11	SOIREE BEAUJOLAIS	COMITE DES FETES	FOYER JEAN BOURDETTE
26/11/11	LOTO	VOM SAMBO	FOYER JEAN BOURDETTE
02-03/12/11	TELETHON	COMITE ORGANISATION DE MONTBETON	VILLAGE
18/12/11	ARBRE DE NOEL	COMMISSION CULTURE ANIMATIONS	

LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ A.C.S.M.



L'A.C.S.M. : Association Culturelle et Sportive de MONTBETON est née il y a maintenant 3 ans.

La première idée du groupe fut la mise en place d'une course pédestre dont le départ et l'arrivée seraient sur la place René Alibert. Ainsi, les « Foulées des Vendanges » vivent le jour et chaque année, pour le dernier week-end de septembre, des centaines de coureurs mais aussi de marcheurs viennent partager ce moment convivial au milieu du village. Elle est devenue une course reconnue par les coureurs du Tarn & Garonne.

La deuxième proposition concerne la culture avec l'organisation d'une soirée théâtrale. Cette dernière a lieu chaque année, dans le foyer Jean Bourdette, au début du printemps. Ainsi sont

venues les troupes de La Salvetat Belmontet et celle de Corbarieu qui ont attiré de nombreux spectateurs.

La troisième activité concerne le vide jardin qui a lieu sur la place René Alibert au mois d'Avril, le 10 exactement cette année. La première organisation, l'an dernier, a permis de se rendre compte de l'intérêt que portent les Montbetonnais à ce type de journée très sympathique et orientée vers l'échange et la bonne humeur.

Bref, trois manifestations, toutes très différentes, emplies de succès pour cette jeune association dont la seule ambition est de proposer aux habitants du village des moments agréables, conviviaux et originaux.

■ ■ ■ Propuls Team 82

Notre commune compte un nouveau champion en la personne de Benjamin Boulbes qui vient de remporter avec son équipe du « Propuls Team 82 », la cinquième manche du Championnat de France de Drift. Une victoire obtenue sur le circuit de Lurcy-Lévis dans l'Allier (03) qui lui permet de décrocher, par la même occasion, le titre de champion de France 2010.

Ce Championnat de France se dispute en cinq manches du mois d'avril au mois de novembre sur des circuits situés aux quatre coins de France. L'équipe a également «drifté» en Serbie, Roumanie, Pays-Bas, Portugal, Espagne pour des manches du Championnat d'Europe.

Le drift fait partie des compétitions automobiles (réservé aux véhicules à propulsion arrière) basé sur l'art du dérapage : la discipline impose au pilote de contrôler son véhicule en glissade sur l'asphalte d'une piste. Le jugement de la performance s'effectue selon l'angle d'attaque, la méthode et le style.

Benjamin a créé son équipe du « Propuls Team 82 » il y a seulement trois ans. L'accession est d'autant plus remarquable puisque notre Montbetonnais vient de décrocher le titre national avec une certaine marge de sécurité, vingt deux points, sur son second.



LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ Sambo sportif

Cédric CERUTTI et Jérémy LORMIERE médailles d'argent au championnat de France de SAMBO SPORTIF 2011

Le championnat de France seniors de SAMBO SPORTIF s'est déroulé à Aulnay Sous Bois le 05 et le 6 février 2011.

Dans un contexte très relevé Jérémy Lormière, en moins de 62 kg, décroche la médaille d'argent de vice-champion de France.

Cédric Cerutti, en moins de 68 kg, dispute des éliminatoires sans trop de difficultés. Arrivé en finale il doit abandonner sur une blessure au dos (sur décision du médecin). Il remporte la médaille d'argent de vice-champion de France de la catégorie.

Benoît Hebral, en moins de 74 kg, se classe 5^{ème} et Jérôme SAHUC, en moins de 90 kg, se classe 5^{ème} également.

Félicitations à nos samboïstes mais aussi à l'encadrement et au dirigeants qui permettent à ces compétiteurs d'être en capacité de s'aligner à haut niveau et de répondre ainsi à leurs objectifs mais aussi à ceux du club.



Alexandra SARRET, licenciée à la Vaillante Olympique Montalbanaise, championne de France 2011 et sélectionnée en équipe de France seniors dans la catégorie des moins de 60 kg, vient de décrocher une médaille de bronze au championnat d'Europe qui vient de se dérouler à SOFIA en Bulgarie du 12 au 14 mai.

Félicitations à Alexandra pour son excellente prestation, ainsi qu'à son préparateur et entraîneur, Cédric Cerruti.

VAILLANTE OLYMPIQUE MONTALBANAISE Jean-Claude CERUTTI HONORE par L'AFCAM au titre du SAMBO NATIONAL

L'AFCAM (Association Française Du Corps Arbitral Multisports), a tenu son Assemblée générale ce vendredi 11 mars 2011 au siège du CNOSF. C'est à cette occasion que des trophées et médailles sont remis aux arbitres ou représentants officiels des Fédérations Nationales de chaque discipline sportive au titre de mérites particuliers et significatifs.

C'est en présence de Mme La Ministre des Sports Chantal JOUANNO que ces récompenses ont été remises.

Jean-Claude CERUTTI, Président de la Vaillante Olympique Montalbanaise et Président du Comité National de Sambo, membre du Comité Directeur de la Fédération Française de Lutte (FFLUTTE), a reçu la médaille de Bronze 2010 de l'AFCAM en reconnaissance de la politique de soutien et de reconnaissance du Corps Arbitral National du SAMBO qu'il mène.

Le sambo national est ainsi récompensé et reconnu. C'est aussi un honneur pour le club Montalbanais de voir son Président obtenir une reconnaissance nationale, en présence des plus hautes instances du sport français.



LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ Sauvegarde LGV



Depuis plus d'un an et demi maintenant, l'association Sauvegarde du Patrimoine de Lacourt Saint Pierre et de Montbeton se bat au quotidien pour que la traversée sur ces 2 communes soit la moins impactante possible.

Consciente des enjeux économiques et politiques liés à la construction de la LGV, l'association a décidé, après de longs débats lors de sa création, de ne pas s'opposer totalement à ce projet mais plutôt de négocier avec RFF afin d'essayer d'obtenir que le passage de la LGV soit le moins dommageable possible pour les habitants de ses communes.

Pour cela, elle a intégré le collectif régional Union pour la Sauvegarde des Villages (aujourd'hui répartie en 2 zones Tarn et Garonne et Haute Garonne) et a mené de nombreuses actions :

- pétitions,
- manifestations,
- courriers officiels,
- entretiens avec les élus locaux (Région, Département, communes, Préfecture),
- réunions avec RFF,
- réunions publiques d'information, rédaction d'articles de presse,

En effet, depuis sa création, l'association se bat pour que la LGV impacte le moins d'habitations possibles et pour sauvegarder le cadre de vie. Soutenue par les élus locaux et notamment par les maires de Lacourt Saint Pierre et de Montbeton, elle demande un passage en

tranchée couverte afin de réduire au maximum les nuisances sonores et visuelles.

RFF a présenté fin avril aux associations et aux élus le tracé préférentiel. Celui-ci doit permettre aux TGV voyageurs de circuler à 350 km/h. La circulation de TGV fret est également annoncée. Il est donc prévu un passage au dessus du canal puis au niveau du terrain naturel à proximité des zones fortement habitées comme la Croix de l'Agneau ou Le Pradas.

De nombreux habitants subiront les nuisances sonores et visuelles. Par ailleurs, les voiries ne seront pas toutes rétablies, certaines routes seront certainement agrandies, la ligne haute tension pourrait être déplacée. Durant les travaux des pistes parallèles à la ligne seront créées... C'est tout notre cadre de vie qui va être modifié.

L'association ne compte pas en rester là : son rôle sera désormais d'obtenir les aménagements nécessaires pour réduire au maximum les nuisances des riverains et de se battre pour que les personnes expropriées soient traitées dans les meilleures conditions possibles.

Plus que jamais, elle aura besoin de soutien. Si la population ne se mobilise pas, la ligne se fera à moindre coût, au détriment des habitants.

Pour tous ceux qui souhaitent participer et être solidaires, les membres de l'association vous invitent à les rejoindre. Toutes les bonnes volontés et idées nouvelles seront les bienvenues.

« Association Sauvegarde
du Patrimoine de Lacourt St Pierre
et Montbeton »

53 chemin de Beauvillard
82290 Lacourt Saint Pierre.

Pour plus d'informations :
nonauxtraceslgv@gmail.com
Blog : nonauxtraceslgv.canalblog.com

LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ Association VTT Tripotes et Mascagnes

Notre association a tenu le 14 janvier 2011 son Assemblée Générale.

A cette occasion, un label associatif nous a été délivré par la Présidente de l'UFOLEP, Maryse Secondy.

Ce label récompense nos organisations et notre énergie à faire connaître le VTT en Tarn et Garonne.

Chaque manifestation, organisée sur la commune, connaît un franc succès. La Municipalité répond favorablement à nos demandes pour nous aider dans nos démarches.

Pour remercier toute l'équipe municipale, nous avons offert le maillot du club aux élus.



■ ■ ■ Trollistes et Compagnie

L'association ludique de Montbeton Trollistes et Compagnie vous accueille tous les samedis dès 14 heures dans les locaux de l'ancienne mairie, rue du 19 mars 1962, juste derrière le bureau de tabac du village.

Il est temps pour vous de venir :
vous mesurer à nos meilleurs alpinistes avec Can't Stop !



rêver avec nous autour d'une table de jeu de rôle !



nous aider à repousser les monstres et la menace des grands anciens avec Salem !

découvrir des terres inconnues et ainsi défendre leurs précieux trésors !



En outre, «Trollistes et Compagnie», les 21 et 22 mai 2011 participe à la Convention Grimoire V, organisée par l'INSA de Toulouse. Également depuis quelques années nous sommes partie prenante dans l'organisation du festival du jeu en Tarn-et-Garonne intitulé « Alors...Jouons » et ce depuis 2009. Cette année « Alors...Jouons 2011 » se tiendra les 8 et 9 octobre 2011 à Saint-Sardos.

Vous pouvez également retrouver Trollistes et Compagnie sur internet via notre forum à l'adresse suivante :

<http://cerclejdr.superforum.fr/forum>

LES ASSOCIATIONS

■ ■ ■ Vélo Club Montbetonnais

Les cyclistes du Vélo Club Montbetonnais ont invité l'ensemble de leurs « partenaires » pour les remercier de leur soutien tout au long de l'année.

Le président Serge Moulis (qui vient de rejoindre le peloton des grands-pères) pourra être « fier » de ses troupes qui porteront les nouvelles tenues, remises à l'occasion de cette sympathique soirée, sur les pentes du Puy de Dôme en 2011 et sur les routes du Portugal en 2012.



■ ■ ■ FRANCE ADOT 82

Une nouvelle association est représentée sur la commune. Nous vous invitons à mieux la connaître à travers ces quelques informations.

L'ADOT 82 est l'Association pour le don d'organes et de tissus humains du Tarn et Garonne. Elle est affiliée à France ADOT, Fédération Nationale qui regroupe toutes les associations locales.

Qu'est-ce que le don d'organes ?

C'est un cadeau pour la vie. Les organes sains sont prélevés dans le plus grand respect du défunt par une équipe médico-chirurgicale.

Pourquoi a-t-on besoin de toujours plus de donneurs ?

Parce que les transplantations réussissent de mieux en mieux. De plus en plus de malades ont ainsi la chance de pouvoir en profiter. Il n'y a donc plus assez de donneurs pour répondre aux besoins de tous les patients inscrits sur une liste d'attente nationale.

Quels organes peut-on greffer ?

Reins, cœur, foie, pancréas, poumons, intestin pour les organes. Pour les tissus : peau, cornée, tissus osseux, veines, tympan, cartilages, tendons, moelle osseuse et même le sang du cordon !

Que dit la loi ?

La loi bioéthique précise que tout citoyen est donneur potentiel, sauf s'il a exprimé son opposition de son vivant en s'inscrivant au RNR (Registre National des Refus). En cas de non opposition au RNR, le médecin demandera son accord à la famille. Si le défunt est porteur de sa carte de donneur, les formalités sont d'autant simplifiées.

Y-a-t-il un âge limite pour être donneur ?

Pour la cornée ou les os, pas de limite. Pour les organes, ce sont les médecins qui décident en fonction de l'état du donneur qui est plus déterminant que son âge.

Comment sont prélevés les organes ?

En milieu hospitalier, au bloc opératoire comme pour une intervention chirurgicale. L'apparence externe du donneur est respectée. Le corps est ensuite rendu à la famille qui procède aux obsèques de son choix.

Y-a-t-il des oppositions religieuses au prélèvement ?

Les grandes religions approuvent le prélèvement d'organes qui est conforme à la tradition d'aide à son prochain.

Comment devenir donneur ?

En remplissant une carte de volontaire pour le don et en convaincant ses proches de témoigner de sa volonté de faire don de ses organes en cas de décès. Il est essentiel de les informer de sa décision. La carte de volontaire peut être obtenue gratuitement auprès de France ADOT et de ses membres.

A Montbeton, n'hésitez pas à contacter Thierry MANFREDI, au 06 73 33 25 86 ou par mail à t.manfredi@orange.fr.

Vous pouvez également joindre l'ADOT 82 en écrivant à France ADOT 82, 330 avenue Marcel Unal, 82000 MONTAUBAN, par téléphone au 05.63.68.36.20 ou par mail à adot82@clinique-pontdechaume.fr

Enfin, toutes les infos utiles sont également disponibles sur www.france-adot.org

■ ■ ■ Communauté d'Agglomération de Montauban Trois Rivières

Par arrêté préfectoral, en date du 12 janvier 2011, la Communauté d'Agglomération de Montauban Trois Rivières (CMTR) a changé de dénomination en Grand Montauban Communauté d'Agglomération.

Un nouveau logo accompagne ce changement !



Cependant les compétences transférées par les communes adhérentes (Bressols, Corbarieu, Saint Nauphary, Lamothe Capdeville, Villemade, Albefeuille Lagarde, Montbeton, Montauban) à la communauté d'agglomération sont maintenues.

Rappelons que ces compétences sont de trois ordres :

Compétences obligatoires (développement économique, aménagement de l'espace, équilibre social de l'habitat, politique de la ville).

Compétences optionnelles (voirie, protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, construction, aménagement, entretien et gestion d'équipement culturel et sportif d'intérêt communautaire).

Compétence facultatives (tourisme d'intérêt communautaire, rivières et cours d'eau d'intérêt communautaire, déplacement d'intérêt communautaire, équipements de loisirs d'intérêt communautaire, secteur petite enfance d'intérêt communautaire).

Plusieurs commissions travaillent au sein de la communauté d'agglomération.

Les élus Montbetonnais, délégués communautaires, sont les suivants :

COMMISSION ENVIRONNEMENT, PROPRIÉTÉ et DÉVELOPPEMENT DURABLE :
Michel Weill (T), Danielle Bedos (S).

COMMISSION RENOVATION URBAINE, HABITAT et COHESION SOCIALE :
Christian Moulis (T), Guy Montagnac (S).

COMMISSION TRAVAUX et GESTION des BATIMENTS PUBLICS :
Paul Grand (T), Bernard Gisquet (S).

COMMISSION des AFFAIRES ECONOMIQUES et de l'EMPLOI :
Danielle Bedos (T), Christian Moulis (S).

COMMISSION JEUNESSE :
Danielle Bedos (T), Christian Moulis (S).

COMMISSION POLITIQUES TERRITORIALES et STRATEGIE d'AGGLOMERATION :
Paul Grand (T), Michel Weill (S).

COMMISSION DEPLACEMENTS / VOIRIE :
Michel Weill (T), Guy Montagnac (S).

(T) : titulaire. (S) : suppléant.

En 2010 l'adhésion de la commune de Bressols a entraîné une augmentation du nombre de délégués communautaires, notamment pour notre commune. Deux délégués communautaires ont été élus au sein du conseil municipal : Paulette Muller-Dupont et Maurice Guillochon.



Les premières assises de l'économie du Grand Montauban Communauté d'Agglomération se sont tenues à Eurythmie le 24 janvier 2011.

Les acteurs économiques du département de Tarn-et-Garonne ont signé la feuille de route qui fixe l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour dynamiser l'agglomération du Grand Montauban et conforter sa place de 2^{ème} poumon économique de Midi-Pyrénées.

Devant un parterre nombreux composé d'acteurs économiques, d'élus, de représentants de l'Etat et des chambres consulaires, il s'agissait de présenter la restitution des premiers travaux des commissions constituées à cet effet.

Ces groupes de réflexion constitués de chefs d'entreprises de tous les secteurs d'activité et de représentants des chambres consulaires ont travaillé en amont sur des problématiques liées directement à l'activité économique de la Communauté d'Agglomération.

Ces travaux contribuent directement à l'ébauche d'un plan de marketing territorial dont l'objectif est de répondre aux attentes concrètes des futurs chefs d'entreprises qui souhaiteraient venir s'implanter sur notre territoire.

Cette démarche s'inscrit bien entendu dans la perspective de l'arrivée de la future ligne à grande vitesse et de sa gare.



C'était également l'occasion de récompenser des entrepreneurs pour la réalisation de leur projet. A ce titre Matthieu Bertacco a reçu un prix pour l'implantation de sa boucherie-traiteur au centre commercial de Montbeton.

TÉMOIGNAGES

Les 100 ans de Madame Valette

A la résidence Saint Jean Marie Vianney, Madame Hélène Valette (née le 23 avril 1911 à Paris) vient de fêter ses 100 ans entourée de ses amis, des résidents, du personnel de la maison de retraite, de son directeur Xavier Delaitre et de Michel Weill maire de Montbeton.

Les difficultés de la vie ne l'ont pas épargné, mais elle su garder force et courage pour traverser les épreuves.

Le 1^{er} Août 1996, elle décide de venir s'installer à la résidence Saint Jean Marie Vianney.

Dans son discours, Xavier Delaitre précise « Quinze années paisibles passées dans notre résidence, entourée de ses chats où les journées de Mme Valette ont été rythmées par le jardinage et la pratique de la foi. Tolérante et indépendante Mme Valette aime à se promener dans le village de Montbeton où elle est connue de tous. A noter que notre résidence fête, aujourd'hui, notre neuvième centenaire ».

« Le personnel dévoué de la maison de retraite » aux dires de Mme Valette, l'association Saint Jean Marie Vianney, le maire Michel Weill lui ont offert de magnifiques bouquets de fleurs et des chocolats.



Les honneurs militaires pour André Lasalle



M. Lasalle a reçu le diplôme d'honneur aux anciens combattants.

La cérémonie s'est déroulée à l'EHPAD Résidence Pagomal en présence de ses enfants et petits enfants

mais aussi des élus de Bressols Mme Bernadette SERIEYS et Mr ABADIE (adjoint au Maire) et des élus de Montbeton.

Un diplôme amplement justifié et mérité au vu de sa carrière militaire.

Durant la guerre, il est réquisitionné en 1940 par les allemands pour le service du travail obligatoire dans une mine à charbon en Westphalie. Il s'évade grâce à un ami flamand et revient à Calais à vélo. Il part pour Bourges,

lieu de ralliement pour les jeunes qui voulaient passer en zone libre. Il rejoint ainsi son frère dans l'Aveyron.

Il s'engage alors dans le 51^{ème} régiment d'Albi, puis part en Afrique du Nord au 1^{er} régiment de Zouave à Alger. Il rejoint le Fort National en Haute Kabylie, puis Constantine où il devient boulanger chef. En 1943, il intègre l'intendance à Sétif (Algérie) où il est nommé sous officier.

Il est démobilisé en 1945 mais se réengage dans l'armée. Il part pour Alger où il sera chargé de préparer les repas pour les harkis. Après un passage en Indochine il prend sa retraite militaire en 1962.

Plusieurs décorations viendront récompenser sa carrière : la médaille militaire ; les médailles d'Indochine et d'AFN ; la Croix du Combattant 39-45 et la lettre de félicitations du groupement 353.

COMMERCES ET ARTISANS

■ ■ ■ Espace beauté «Belle en Soie»

Le centre commercial s'est enrichi d'une nouvelle enseigne depuis quelques mois.

Mélanie vous accueille dans son espace beauté afin de vous faire profiter de son expérience et de son savoir faire.

Elle propose plusieurs soins de beauté et bien être : manucure, épilation, soin du corps, soin du visage.

Vous pouvez la contacter au 09 81 17 41 56



■ ■ ■ Nettoyage Auto



Aquacars est une entreprise spécialisée dans le nettoyage, l'entretien et la rénovation de véhicules professionnels ou particuliers.

Intervention à domicile ou sur son site 7 jours sur 7 sur rendez vous.

Les soins sont exclusivement réalisés à la main avec une gamme de produits professionnels.

Contacts : Mounot Cyril
21 lotissement les Carretals
82290 Montbeton

Site : aquacars.fr - Mail: aquacars@live.fr
Tel : 06 76 97 12 85

■ ■ ■ Gîte de Lestang

Un gîte et deux nouvelles chambres d'hôtes agréés Gîtes de France ouvrent à Montbeton 76 impasse de Lestang.

Retrouvez toutes les informations, photos et tarifs sur le site:
gite-et-chambres-de-lestang.com
Ou téléphonez au 06 37 28 59 56



L'opération VITRINE DE NOEL, organisée pendant les fêtes de fin d'année par l'AMAC (Association Montbetonnais des Artisans et Commerçants), la FDAC (Fédération Départementale des Artisans et Commerçants) et les Restaurateurs du Tarn et Garonne à Montbeton mais aussi dans 8 autres villes et Villages a remporté un vif succès pour la 2^{ème} année consécutive.

De nombreux bulletins ont été remplis à cette occasion et les gagnants étaient invités à retirer les nombreux lots et les repas gastronomiques mis en jeu à Montbeton.

Mr le Maire, les élus du Conseil Municipal, les commerçants et artisans du village, Mme Séverine SANSOM (présidente de l'AMAC) et Mr Joël Moitié (président de la FDAC) étaient réunis le 13 janvier 2011 pour la distribution des lots. Au terme de celle-ci le nom des gagnants du gros lot fut annoncé.

Le suspense avait bien été gardé jusqu'au bout car c'est avec stupeur et émotion que Mr et Mme LACROUX demeurant à Montbeton ont appris qu'ils étaient les heureux gagnants de la voiture.

Celle-ci a été officiellement remise à la famille par le concessionnaire le 31 janvier 2011 lors d'une soirée conviviale et chaleureuse.



RÉTROSPECTIVE

A travers les pages de votre bulletin municipal, nous vous invitons à découvrir Montbeton, d'hier et d'aujourd'hui

Montbeton : Son Histoire

Nous continuons l'évocation de l'histoire de notre village.

Celle-ci se conjugue avec celle de quelques familles.

Ainsi de 965 environ à 1888, pendant presque mille ans, Montbeton fut transmis héréditairement, avec une continuité remarquable, d'une famille qui s'éteignait en lignée masculine à une autre famille, sortie elle par la lignée féminine.

Voici la liste des transmissions familiales :

Des Montbeton aux Griomard vers 1250 puis aux Saint Etienne vers 1415.

Des Saint Etienne aux Caumont par contrat du 19 janvier 1528.

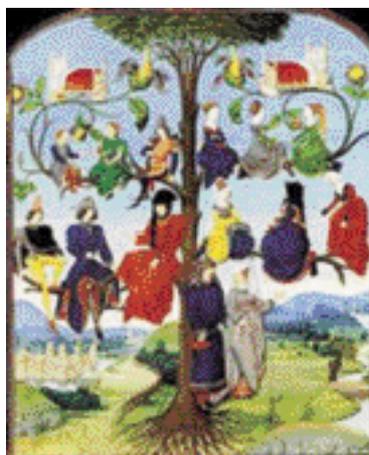
Des Caumont aux d'Alies le 10 juin 1704.

Des d'Alies aux Godailh-Dayrac le 27 novembre 1754.

Des Godailh-Dayrac aux Bellissen le 19 novembre 1776.

Des Bellissen aux Ménard en 1829.

Les Ménard Bellissen s'éteignirent sans postérité en janvier 1888.



MONTBETON AU QUOTIDIEN



Mairie de Montbeton

Tél. 05 63 67 40 10
Fax 05 63 30 01 24
Web. <http://www.ville-montbeton.fr>
Mail : mairie-montbeton@info82.com



Groupe scolaire P. Bonhore

Tél. 05 63 67 40 78 (Primaire)
Tél. 05 63 67 55 37 (Maternelle)



Médecin généraliste

Docteur Tignol François
Tél. 05 63 67 41 84



Dentistes

Dr Marie-Do. Roussel-Coullomb
Dr Claire Berthe-Gauthier
Dr Loubna El Baoudi
Tél. 05 63 67 43 43



Podologue

Carine MONTAGNAC
Tél. 05 63 30 94 40



Infirmiers

St Martin / Pérard
Tél. 05 63 24 05 98
Moulis / Zérath
Tél. 05 63 67 48 37



Kinésithérapeutes

SCM Gastellu-Etchegorry Marion
Fauré
Tél. 05 63 67 48 45



Taxi

Régis Paulin
Tél. 06 50 45 16 85
email: contact@poletaxi.fr



Pharmacie

Ruinier Chaumerliac
Tél. 05 63 67 40 82



Pompiers

Tél. 18 / 112 (portable)



Gendarmerie de Montech

Tél. 05 63 27 10 50



SAMU

Tél. 15 / 115 (portable)



Transport à la demande Libellule

Tél. 05 63 63 52 52



Dépannage EDF

Tél. 0 810 333 081



Urgence Sécurité Gaz GDF

Tél. 0 800 47 33 33



Clinique Vétérinaire

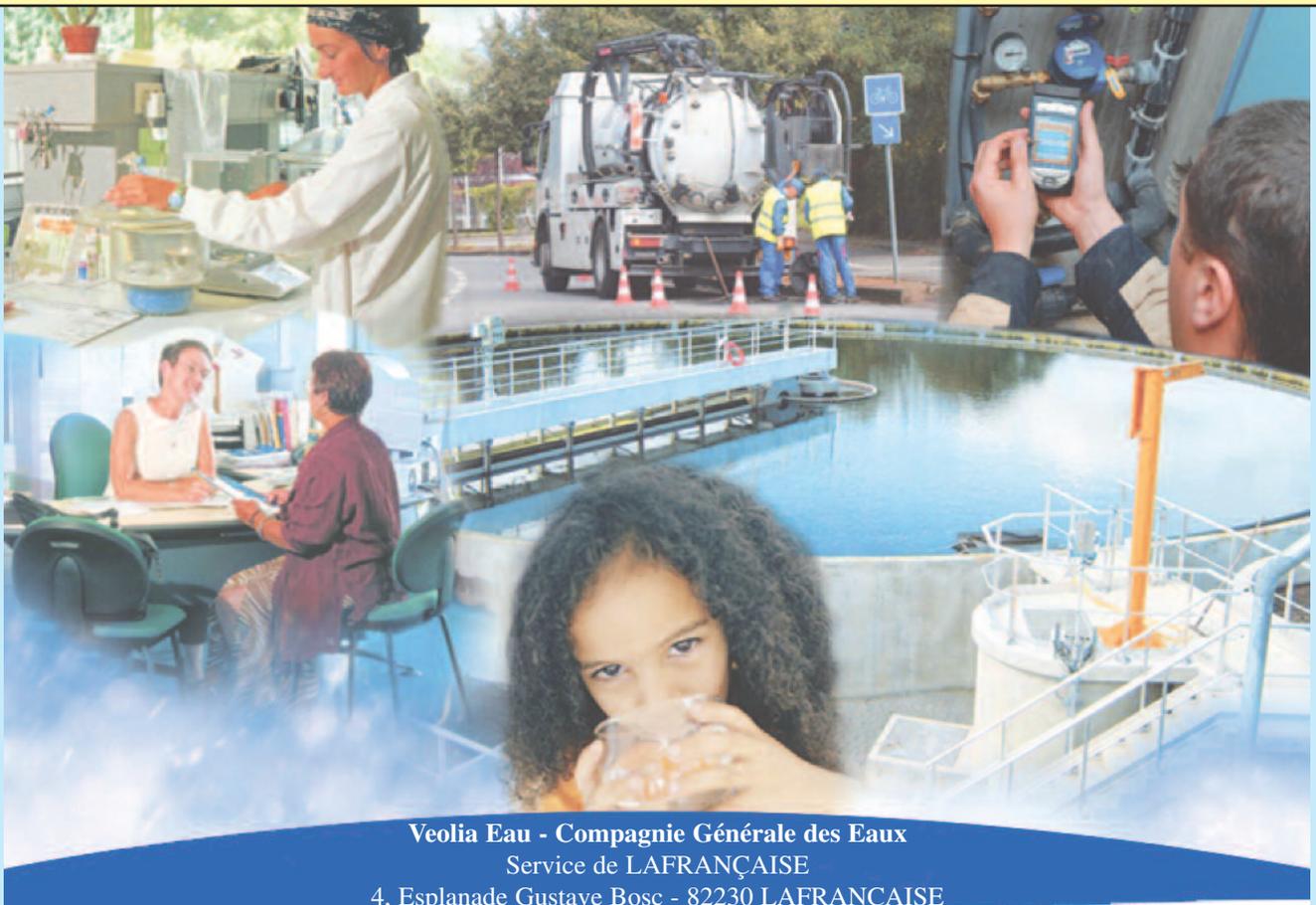
Dr Gadot
Tél. 05 63 26 30 20



Correspondant de Presse

Nicolas Marty
Tél. 06 72 75 24 59
marty.nicolas82@orange.fr

Jean-Marc Etienne
Tél. 06 74 19 07 05



Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux
Service de LAFRANÇAISE
4, Esplanade Gustave Bosc - 82230 LAFRANÇAISE

VEOLIA EAU
0811 902 903
18h/24 - 7/7
PREMIER D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UNE LIGNE FIXE



E n t r e p r i s e
COUSIN.PRADERE

Zone artisanale Marches - 82100 CASTELSARRASIN
Tél. : 05 63 95 08 00 - fax : 05 63 32 56 66

